District Saône et Loire de Football

Siège social :
57 rue Jean Bouveri - BP136 - 71300 MONTCEAU LES MINES
☎ 03.85.67.90.90
Etablissement :
15 rue Louis Aragon – 71100 SAINT REMY
☎ 03.85.93.07.24

COMMISSION DEPARTEMENTALE D'ARBITRAGE DE SAONE-ET-LOIRE

Réunion 6 du 27 avril 2019 à Montchanin

Présents
Messieurs Sébastien DRAGO / Emmanuel DURAND / François JACQUEMIN / Olivier MICHON / Jérôme SAUNIER / Christophe SIMON / Mickael BRAY / Jérôme LOREAU / Pascal HINDERCHIETTE / François JACQUEMIN / Alexis GUILLON / Maxim PLAT

Assiste :
Monsieur Gwénael MARTIN - Chargé de mission pour l'arbitrage départemental.

Excusés :
Nicolas FLECHE / Gérard GEORGES / Pierre TOUILLON / Christine CHATOT / Alexandra COLLIN / Hugues SCHAFFER

Carnets :

- Félicitations à Monsieur Pierre TOUILLON et son épouse pour la naissance de leur fils Anthime.
- Condoléances à la famille de Monsieur Maurice ETAY, membre du District de Saône-et-Loire.
- Décès de Monsieur Josselin RUFFIER POUPELOZ, ancien arbitre du District du Pays Minier. Condoléances à sa famille.

PÔLE ADMINISTRATIF

Encouragements :

La commission adresse ses plus vifs encouragements à Monsieur Théo GONZALEZ, JAL, qui a échoué au concours pratique pour devenir JAF. Elle le félicite pour cette brillante saison 2018/2019 qui lui a permis de voyager dans l'hexagone et dans le monde.

Courriers

- Correspondances avec les arbitres en infraction avec le RI de la CDA.
- Correspondances avec les clubs de LA CLAYETTE, BLANZY, CHALON ACADEMIE.
- Mail de Monsieur Souliman CHOUKRI nous faisant part de sa décision d'arrêter l'arbitrage. La Commission le remercie pour les services rendus à l'arbitrage.

Informations diverses

- Réunion « pôle désignations » le lundi 29 avril 2019 à 19h à Saint Rémy pour préparer la saison 2019/2020.
- Rencontre future entre les présidents de District 71 et 39 avec Présidents de CDA pour la mise en place d'un chargé de mission en Arbitrage dans le Jura (Activité sur les deux départements).
- Formation des Arbitres sur la gestion des conflits, confiance en soi et prise de parole. Test réalisé ce jour par les membres CDA. A organiser avec nos arbitres.
- CDA 71 plénière (classements) fixée le lundi 27 Mai 2019 à Mâcon 18h30 (lieu à définir).
- Liste des clubs nous ayant aidé cette saison (Christophe envoi la liste au district).
- Courriers dossiers médicaux arbitres à mettre en place (Mickael BRAY).

PÔLE FORMATION

Technique

- Candidat pour la formation « initiateur 1 » qui aura lieu le 22 juin 2019 (CREPS de Dijon). Candidature de Yann LAROCHETTE, Enzo SIMON et Olivier MICHON.
- Candidat pour la formation « formateur 1er degré » : Candidature de Maxim PLAT.
- Retour sur la finale U13 départementale qui s'est déroulée à Sanvignes le 6 avril 2019.
- 6 Jeunes Arbitres de notre District participeront à la finale U13 régionale qui se déroulera à Beaune le samedi 4 mai 2019 : il s'agit de Messieurs Yanis GAUDILLAT, Thomas SIMONET, Guillaume BELIOT, Thomas BATHIARD, Noémie MARCELIN et Marie-Lou JOLY. Monsieur Enzo SIMON représentera la CDA 71 à cette manifestation.

Point des différents pôles

- Observations (Par Christophe en l'absence de Pierre) :
  - JAD : reste quelques observations à réaliser et la saison pourra être bouclé très prochainement.
  - Senior : D1/D2 fin prévue le 12/05. Reste quelques D3 à finaliser.
  - Assistant : fin prévue le 05/05 (36 observations réalisées).

- Désignations :
  - JAD : Rien de spécial à signaler. Pour ce qui est des candidats jeunes, la CDA confirme qu'en cas de 2 échecs lors des examens, la candidature arbitre sera refusée (courrier à faire Abdellah SEDRATI et Candice BUIREY).
  - Réflexion sur les JAD qui seront nommés JAL à l'issue de cette saison.
  - Seniors : les affaires se compliquent sur la fin de saison vis-à-vis des indisponibilités de dernières minutes et les multiples changements à réaliser les WE.

- Points sur les candidats d'Autun (Mickaël BRAY).
- Points sur les candidats R3 par Gwenaël.

- Constitution des groupes des arbitres seniors de la saison prochaine (montées et descentes dans chaque catégorie D1, D2 et D3) en prévision de la réunion de classement :

  - Descente de D1 groupe 1 en D2 > 2
  - Descente D1 groupe 2 en D2 > 2
  - Montée de D2 groupe 1 en D1 > 2 au minimum
  - Montée de D2 groupe 2 en D1 > 2 au minimum
  - Descente de D2 groupe 1 en D3 > 1
  - Descente de D2 groupe 2 en D3 > 1
  - Montée de D3 en D2 > 6 au minimum
  - AAD en AAL > sera défini par le nombre de place attribuée par la CRA
  - JAD en JAL > sera défini par le nombre de place attribuée par la CRA

QUESTIONS DIVERSES

- Jérôme SAUNIER
  - Informe la CDA qu'il va étudier pour la saison prochaine 2019/2020 :
    - L'utilisation des boites mails officielles (modalités à voir avec la LBFC – Ludovic CANE pour les éventuelles problèmes techniques et envoi des codes).
    - L'utilisation du compte myfff pour l'envoi des indisponibilités pour les arbitres.

- Mickael BRAY
  - Mail à envoyer à tous les arbitres + année sabbatique pour ajustement des affections (classements).
  - Date module 8 à caler (pour les candidats de cette saison) + date module 7 (Autun).
  - Interrogation pour les JAD âgés de plus de 18 ans (quel avenir ?).

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel dans le délai de 10 jours devant la commission d'appel du district, en application des dispositions des articles 188 à 190 des règlements généraux et 40 du statut de l'arbitrage.

Le secrétaire,
Jérôme SAUNIER

Le Président,
Christophe SIMON